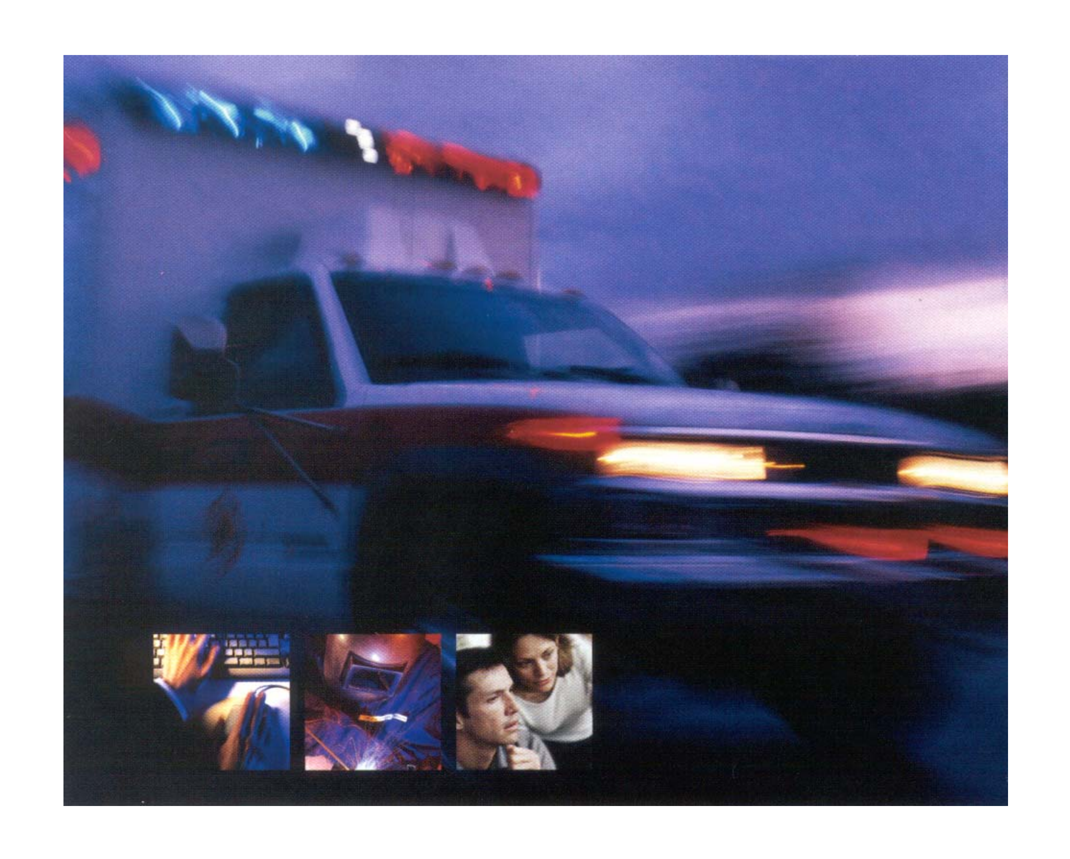
Sunet



Manuel d'utilisation Déclaration de sinistre LAA

Sunet vous souhaite la bienvenue!

Le présent manuel d'utilisation sommaire doit vous permettre de saisir vos données d'accident de manière rapide et efficace.

Sommaire

Pour toute question concernant l'installation ou la configuration de Sunet, veuillez vous adresser à l'assistance téléphonique de Sunet au 041/455 30 30.

Informations importantes

Aide en ligne

Vous trouverez une description détaillée de l'utilisation de Sunet dans l'aide en ligne de ce logiciel. Pour afficher l'aide en ligne, choisissez la commande «Aide Sunet» du menu «?» ou appuyez sur la touche F1.

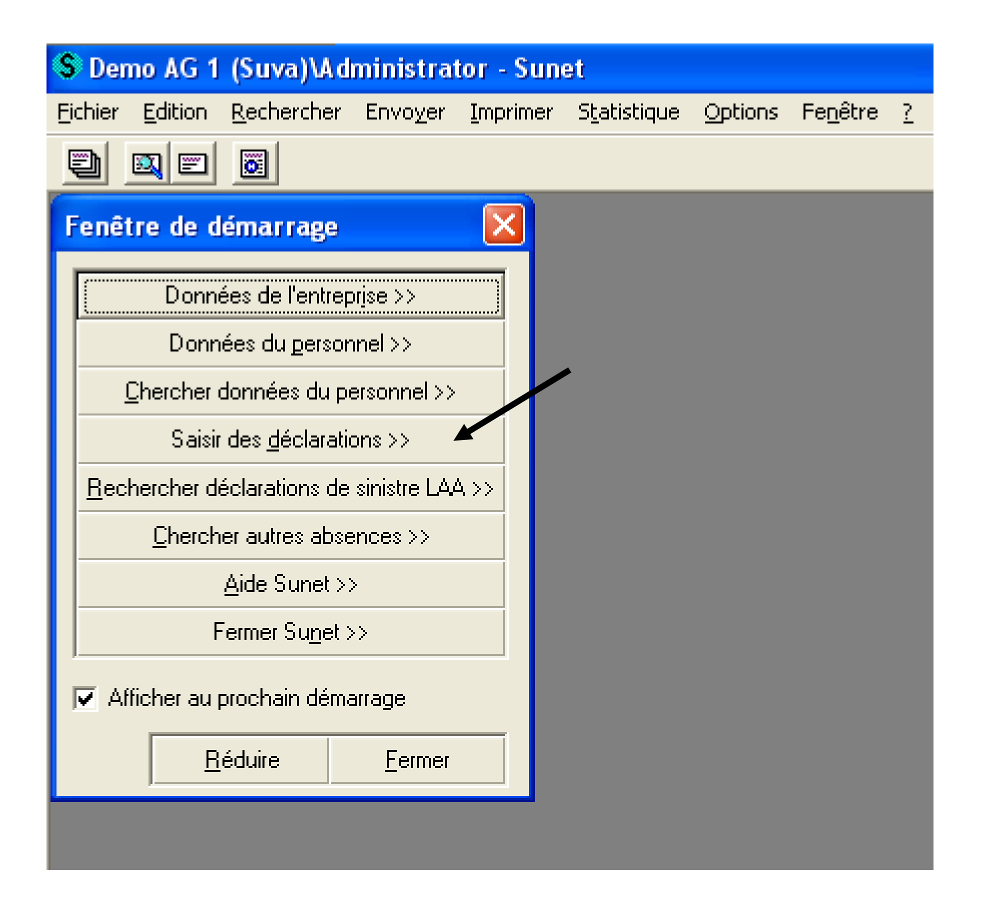
Offre de formation

Etes-vous intéressé par un cours d'introduction à Sunet? Si tel est le cas, veuillez consulter notre offre en matière de formation sous:
www.bbtsoftware.ch/fr/formation/sunet_1.htm.

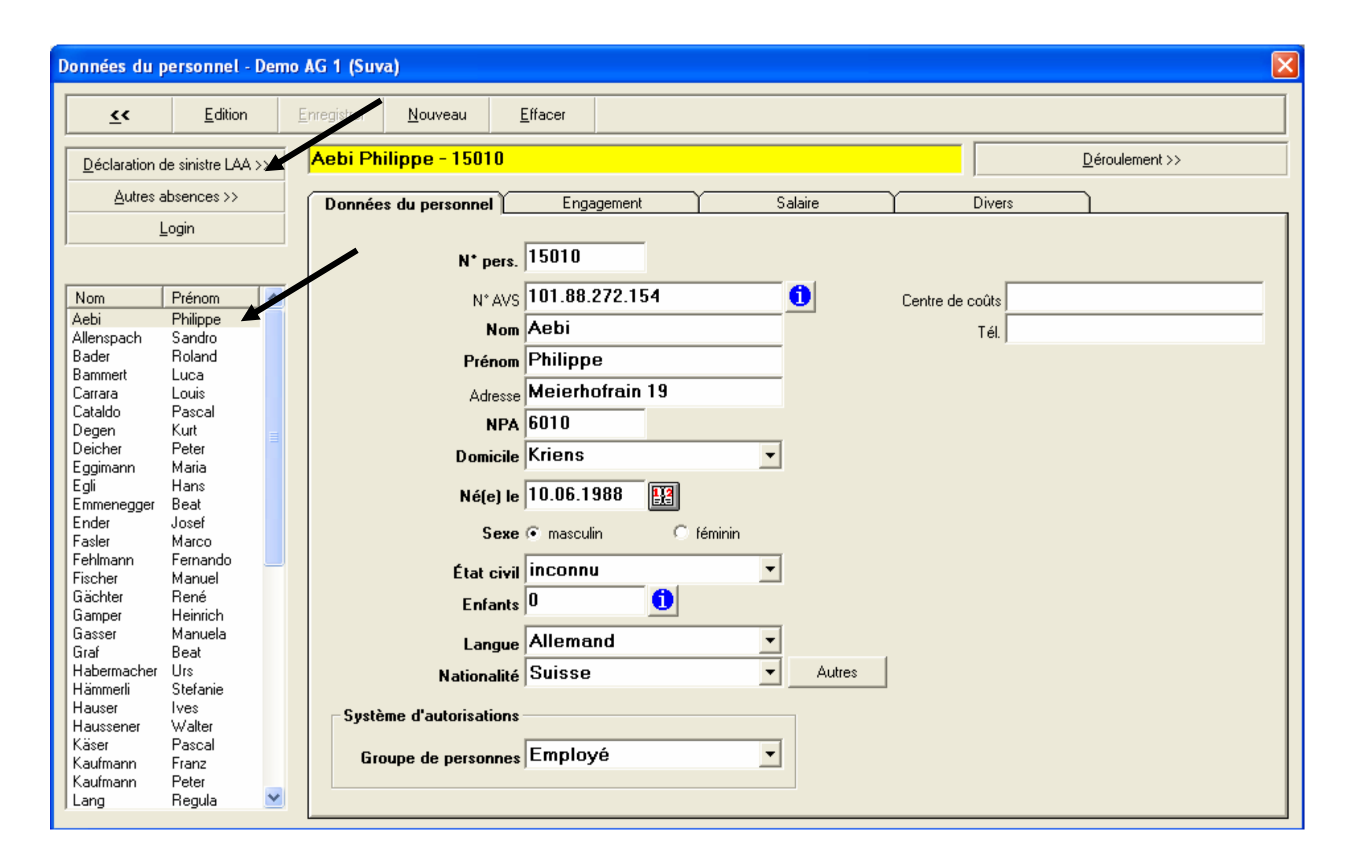
Saisie d'une déclaration de sinistre

Pour saisir une déclaration de sinistre, procédez comme suit.

Dans la fenêtre de démarrage, cliquez sur le bouton «Saisir des déclarations» .



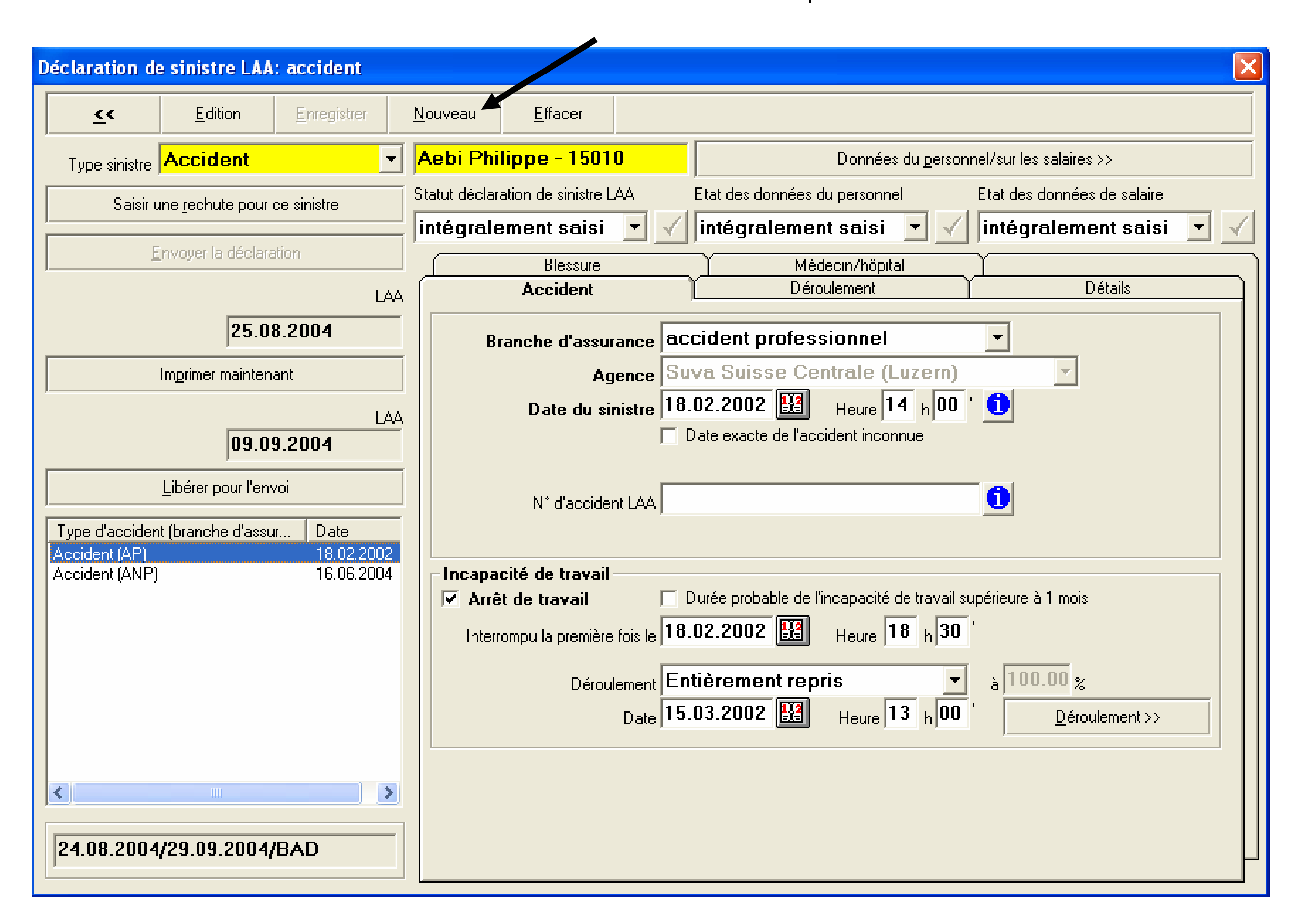
Comme les données du personnel sont reprises dans les déclarations de sinistre, la fenêtre des données du personnel s'affiche. Sélectionnez la personne concernée dans la liste qui se trouve dans la partie gauche de la fenêtre.



Si la personne recherchée n'existe pas encore dans les données du personnel, cliquez sur le bouton «Nouveau» afin de saisir les données personnelles de celle-ci (cf. «Saisie de données du personnel»).

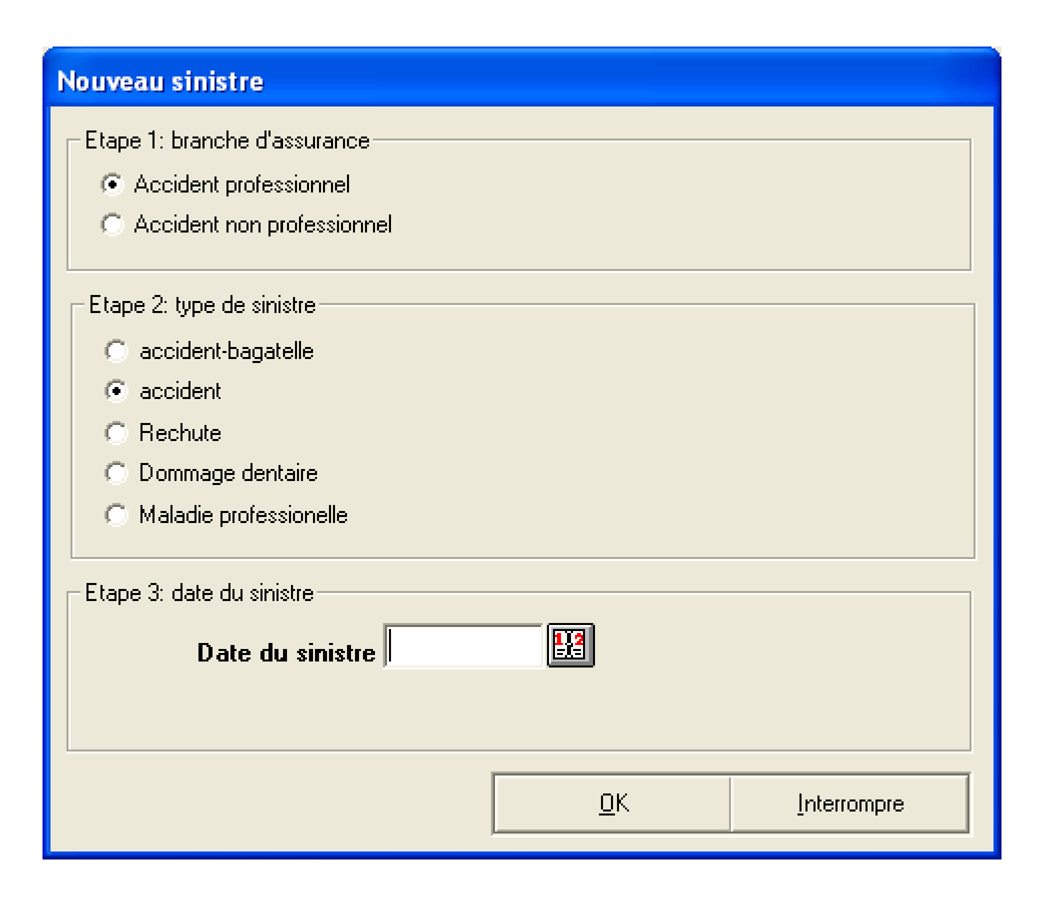
Si la personne existe dans les données du personnel, sélectionnez-la dans la liste, puis cliquez sur le bouton «Déclaration de sinistre LAA».

La fenêtre «**Déclaration de sinistre LAA**» s'affiche. Si vous avez saisi précédemment une déclaration de sinistre pour la personne sélectionnée, cette déclaration s'affiche. Dans le cas contraire, le masque est vide.



Pour saisir une nouvelle déclaration de sinistre, cliquez sur le bouton «**Nouveau**».

La fenêtre «Nouveau sinistre» s'affiche.



Activez la branche d'assurance à l'étape 1 et le type de sinistre à l'étape 2, entrez la date du sinistre à l'étape 3, puis cliquez sur le bouton «OK».

Complétez au moins les champs obligatoires (en gras) de tous les onglets avant de cliquer sur le bouton «Enregistrer».

L'onglet «Accident» permet de saisir les données relatives à l'accident.

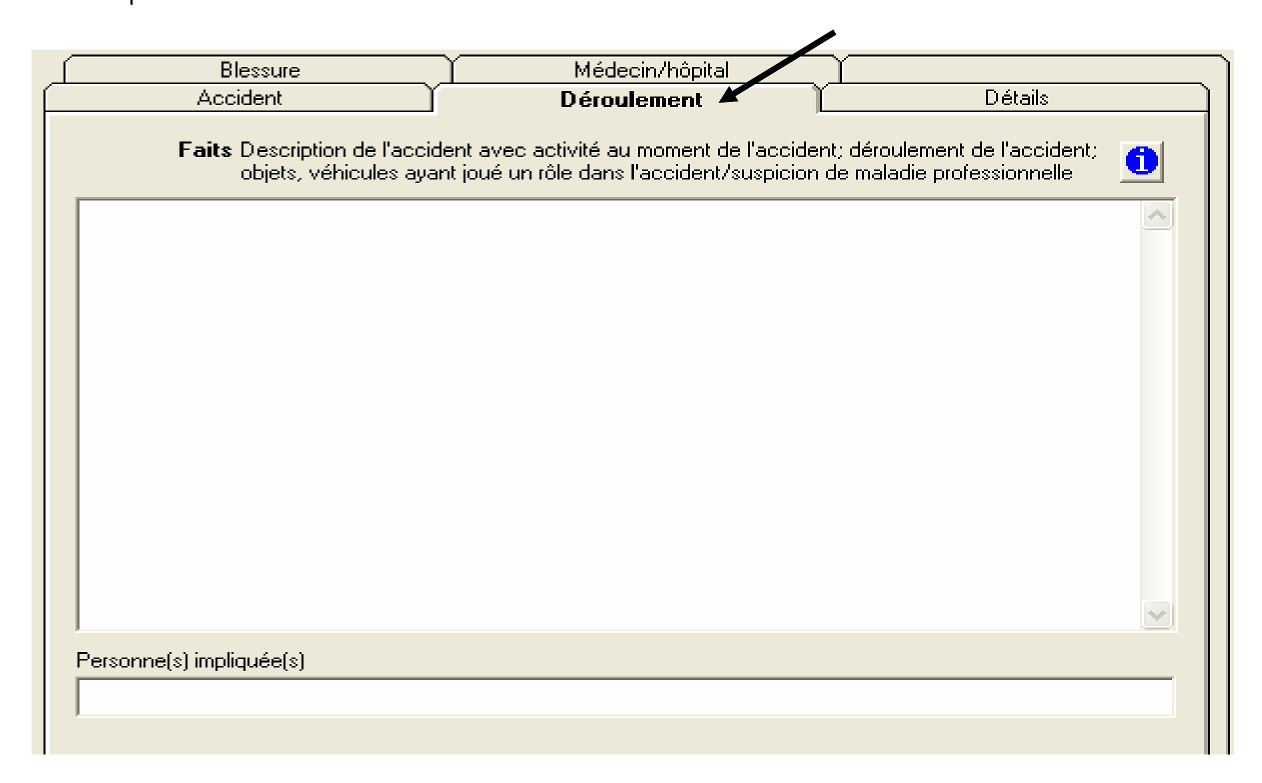
Blessure
Médecin/hôpital
Accident
Déroulement
Détails

Branche d'assurance accident non professionnel
Agence Suva Suisse Centrale (Luzern)
Date du sinistre Heure h '
Date exacte de l'accident inconnue
N° d'accident LAA

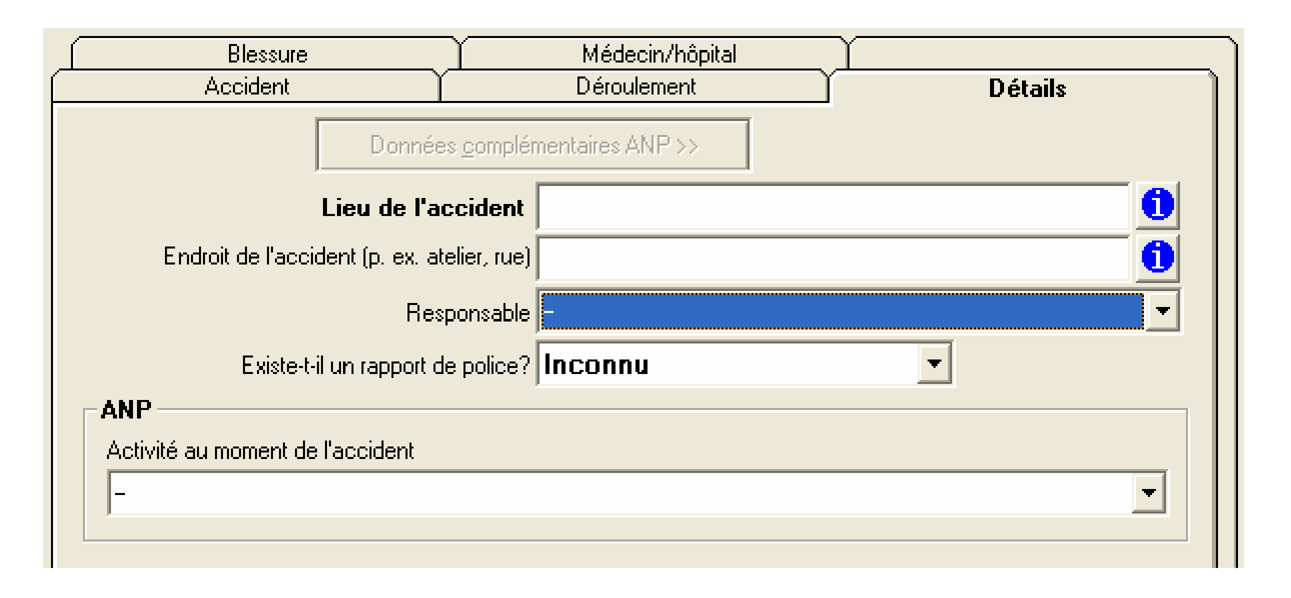
Incapacité de travail
Arrêt de travail
Durée probable de l'incapacité de travail supérieure à 1 mois
Interrompu la première fois le Heure h '
Déroulement Non repris à %
Date Heure h ' Déroulement >>

Accident non professionnel
Jusqu'à quand l'assuré a-t-il travaillé pour la dernière fois dans l'entreprise avant l'accident?
Dernier jour de travail Heure h '
Motif d'absence

L'onglet «**Déroulement**» permet de décrire comment l’accident s’est déroulé et dans quel contexte il s’inscrit.



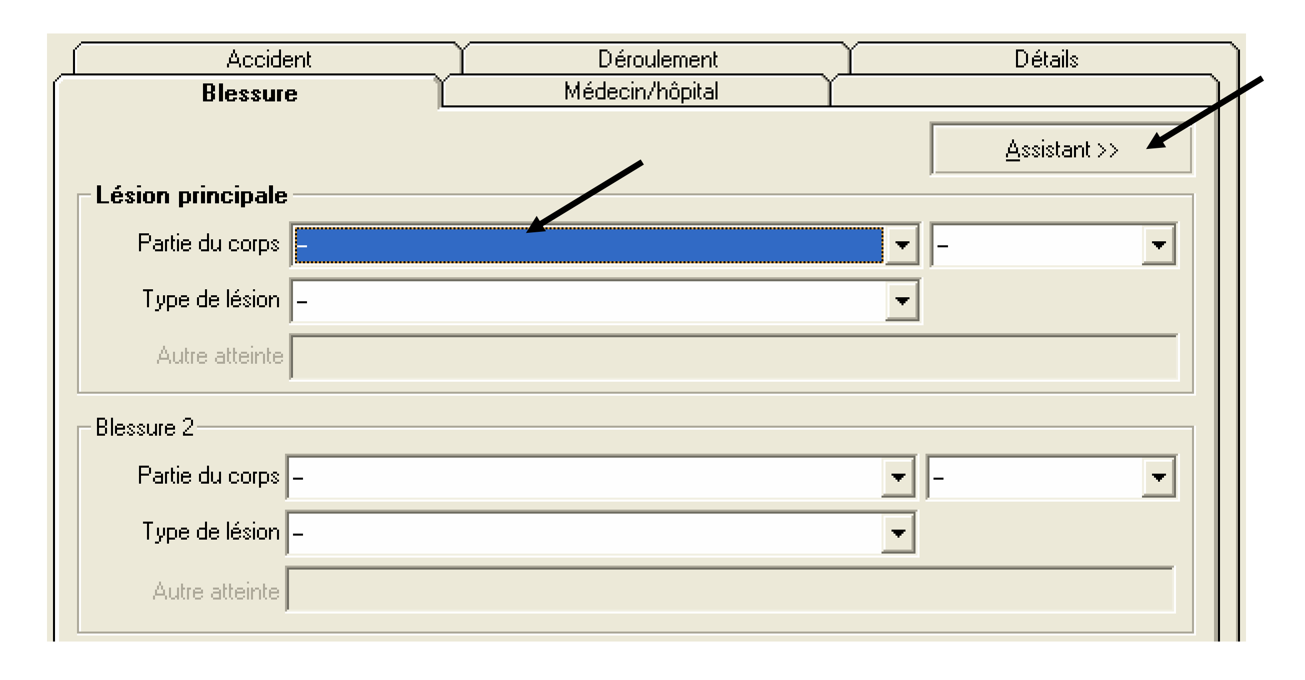
L'onglet «**Détails**» permet de saisir les détails de l'accident.



Si vous avez configuré l'entreprise en conséquence, l’onglet «**Détails**» comporte le bouton «**Données complémentaires AP**» ou «**Données complémentaires ANP**», selon le cas. Ce bouton permet de saisir des informations complémentaires sur l'accident. Pour pouvoir saisir ces données, enregistrez auparavant la déclaration de sinistre.

Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter le manuel d'utilisation sommaire «Données complémentaires sur les accidents».

L'onglet «Blessure» permet de définir la lésion principale grâce aux menus déroulants correspondants ou à l'aide de l'assistant (bouton «Assistant»).



Assistant

Lorsque vous cliquez sur une région du corps, les différentes parties du corps s'affichent.

Partie du corps (Visage)
- cou
- dents
- mâchoire
- nez
- oeil
- oreille
- visage

Divers
- autres lésions internes
- choc (psychique)
- plusieurs zones des extrémités inférieures
- plusieurs zones des extrémités supérieures
- polytraumatisé
- tout le corps (effet systémique)

Type de lésion
- autre atteinte
- blessure par balle
- brûlure
- brûlure par agent caustique
- contusion
- corps étranger
- coupure
- déchirure
- détachement/perte
- écorchure
- écrasement
- élongation
- entorse colonne
- fracture
- inflammation
- intoxication
- luxation
- morsure
- piqûre
- torsion / foulure
- tuméfaction

Blessure
Lésion principale | Blessure 2 | Effacer | Blessure 3 | Effacer

OK | Interrompre

Dans l'assistant, cliquez sur le bouton «OK» après avoir défini les blessures.

L'onglet «Médecin/hôpital» permet d'entrer le nom du premier médecin ayant traité le patient ou celui de l'hôpital dans lequel le patient a été soigné. Vous pouvez enregistrer l'adresse dans le registre des médecins. Elle sera alors disponible pour les autres déclarations de sinistre. Pour ce faire, cliquez sur le bouton «Transférer dans le registre des médecins».

Accident | Déroulement | Détails
Blessure | **Médecin/hôpital**

Premiers soins par (médecin, hôpital, clinique)

Sélection -
Nom, prénom
Titre
Adresse
NPA/Lieu
Transférer dans le registre des médecins

Suite du traitement par (médecin, hôpital, clinique)

Sélection -
Nom, prénom
Titre
Adresse
NPA/Lieu
Transférer dans le registre des médecins

Enregistrez la déclaration de sinistre. Lors de l'enregistrement, Sunet vérifie si tous les champs obligatoires sont remplis. Si tel n'est pas le cas, le logiciel vous guide automatiquement vers le champ qui doit être complété.

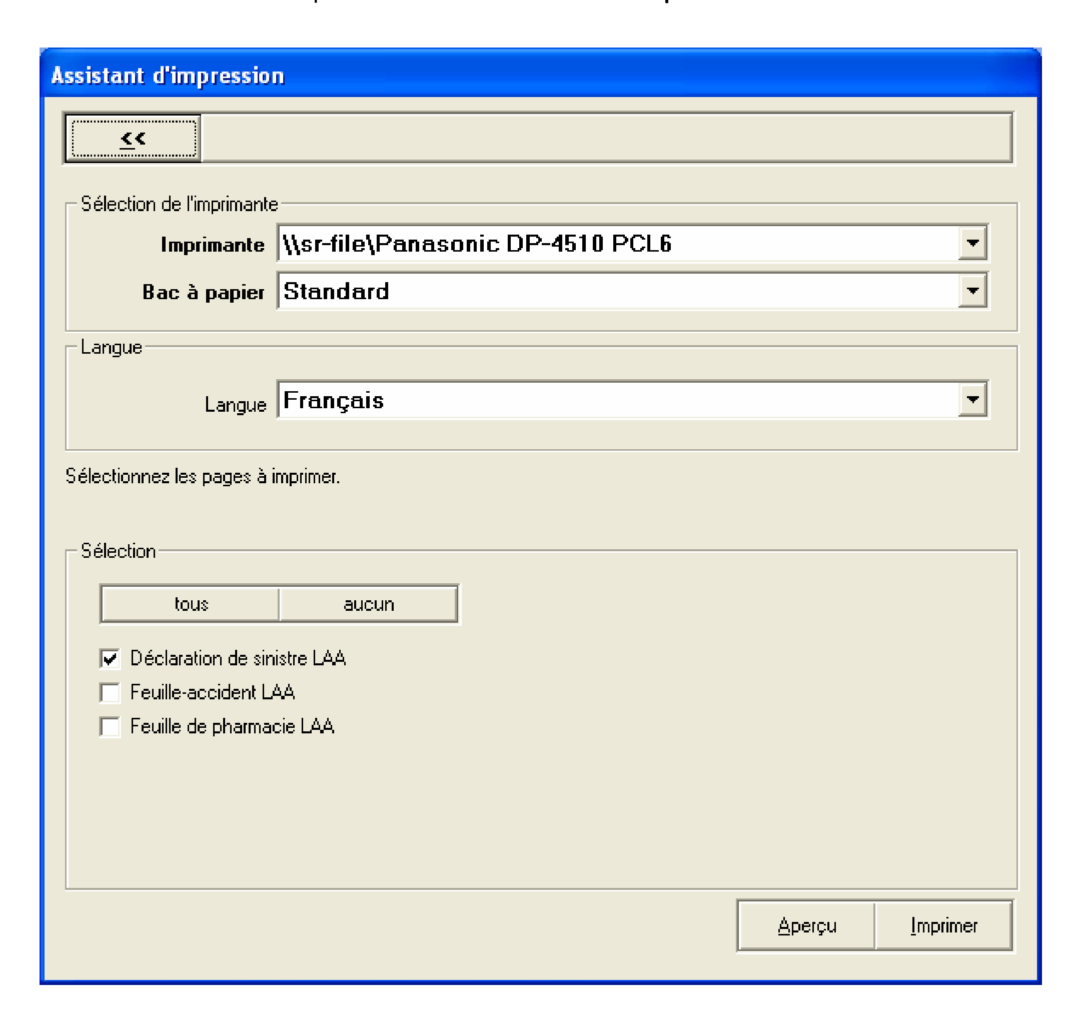
Il est possible d'enregistrer une déclaration de sinistre avant que la saisie ne soit achevée. Dans ce cas, elle obtient le statut «partiellement saisi».



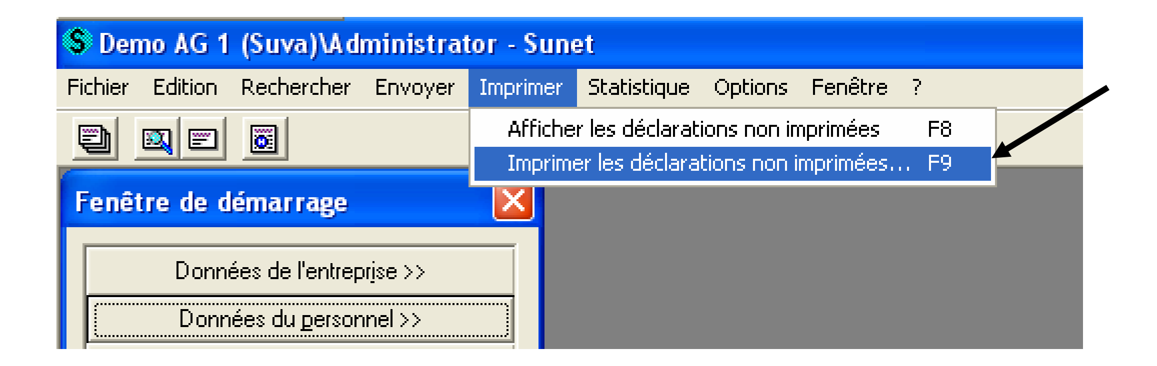
Si la déclaration de sinistre, les données du personnel ou les données salariales sont dotées du statut «partiellement saisi», Sunet vous guide automatiquement vers les champs incomplets lorsque vous cliquez sur les coches rouges situées à côté des champs de statut.

Impression de déclarations de sinistre

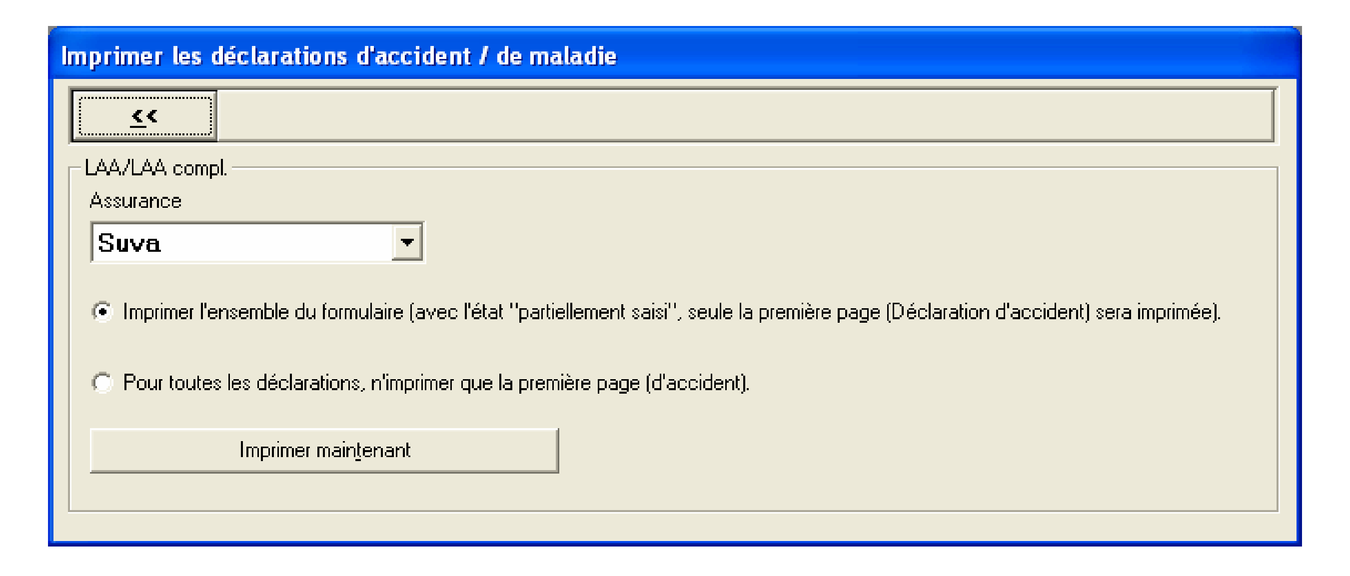
Après avoir saisi une déclaration de sinistre, vous pouvez imprimer les feuilles souhaitées en cliquant sur le bouton «Imprimer maintenant».



Il est également possible d'imprimer ultérieurement des déclarations non encore imprimées. Pour ce faire, choisissez la commande «Imprimer les déclarations non imprimées» du menu «Imprimer».



Dans la fenêtre «Imprimer les déclarations de sinistre / de maladie», déterminez le type de déclarations que vous souhaitez imprimer (selon l'assureur).

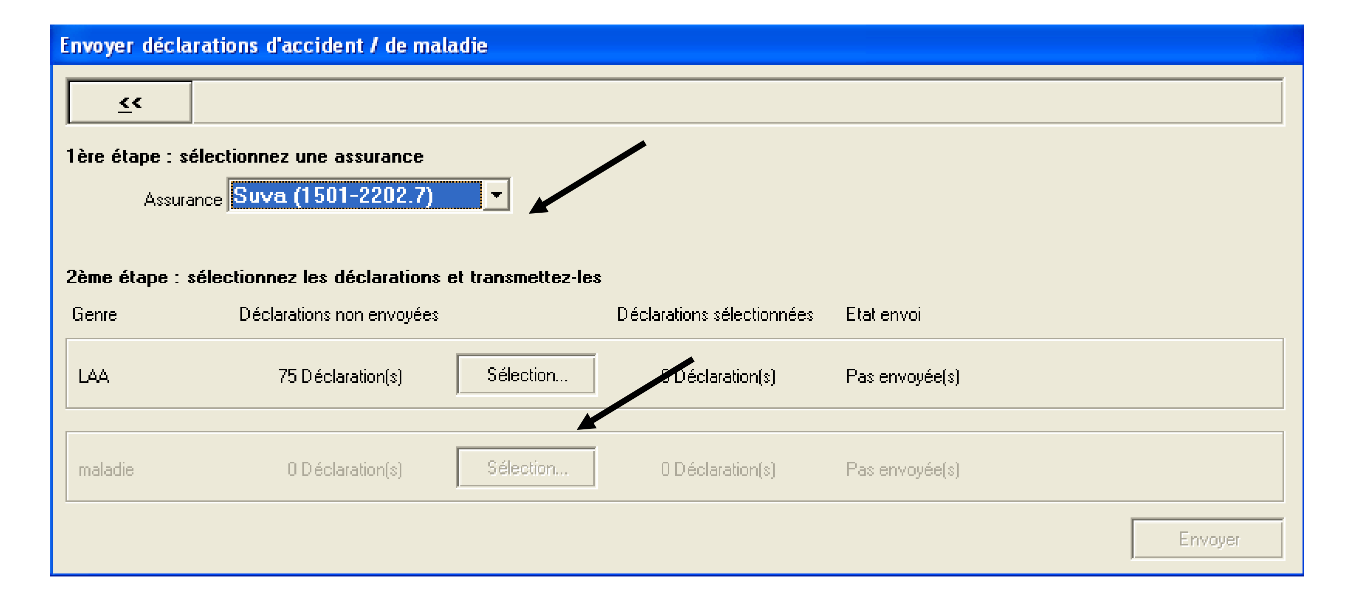


Transmission par voie électronique de déclarations de sinistre à l'assureur concerné

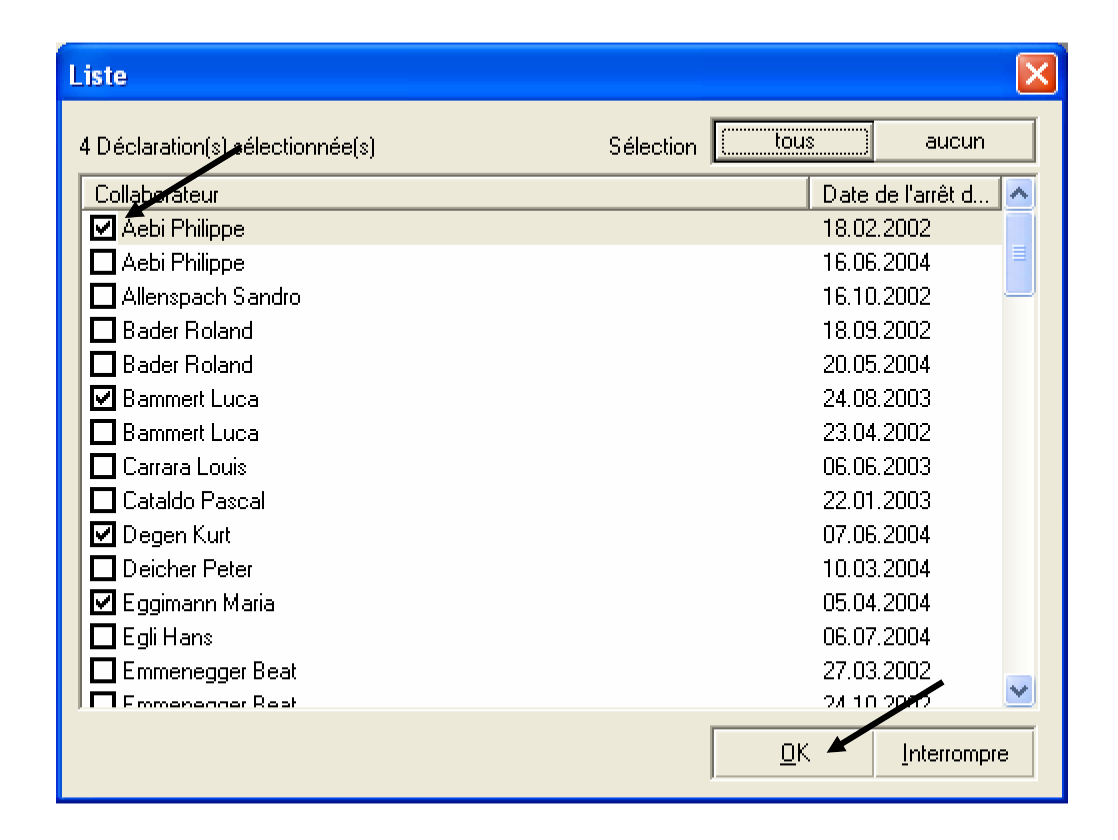
Envoyez à votre assureur par Internet les déclarations de sinistre que vous avez saisies. (Attention: les données des déclarations doivent être complètes!) Pour ce faire, choisissez la commande «Envoyer déclarations en cours» du menu «Envoyer».

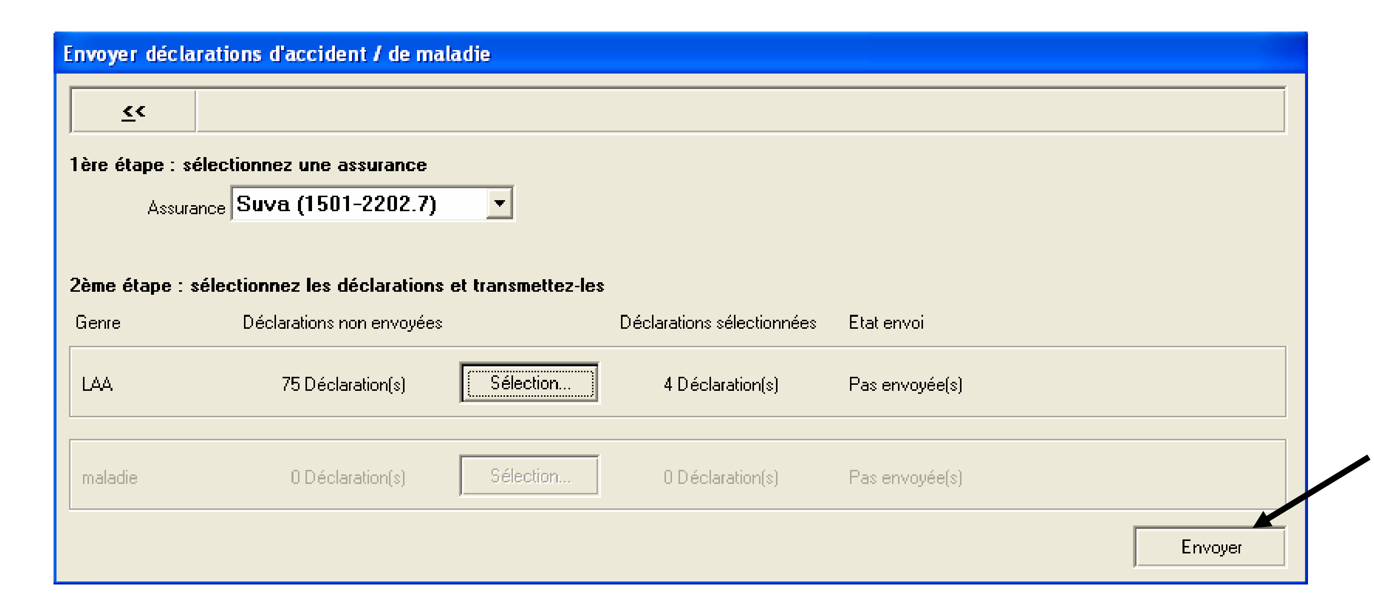


Choisissez votre assureur.



Cliquez sur le bouton «Sélection» afin de sélectionner les déclarations à transmettre.





Cliquez enfin sur le bouton «Envoyer». Si la transmission s'est déroulée sans problème, un message s'affiche en conséquence.

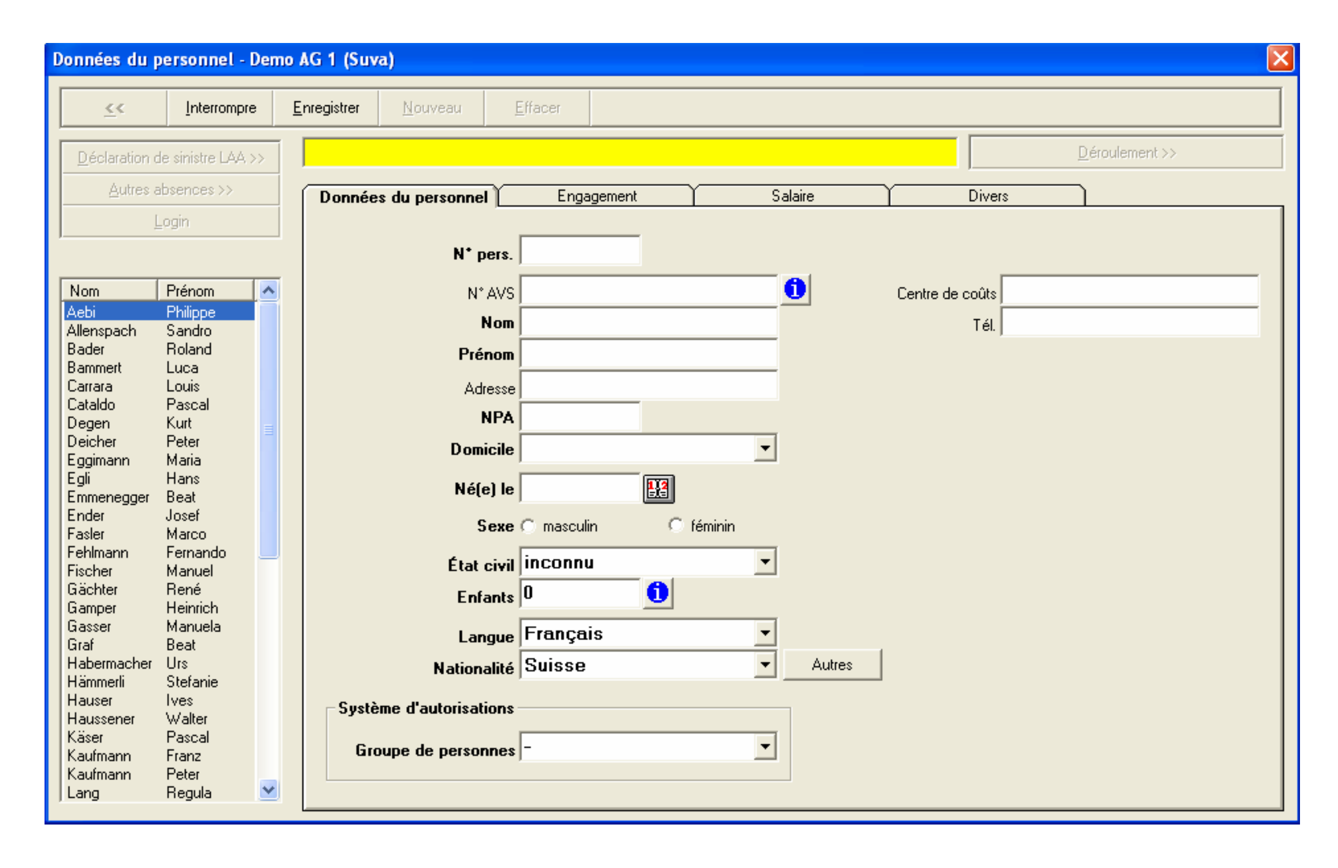
Saisie de données du personnel

Pour saisir les données d'un nouveau collaborateur, procédez comme suit.

Après avoir cliqué sur le bouton «Nouveau», entrez la date d'engagement du collaborateur.



Sur les onglets de la fenêtre des données du personnel, complétez au moins tous les champs obligatoires (en gras). Enregistrez ensuite les données.



Nous vous souhaitons un agréable travail avec Sunet et espérons que ce logiciel vous simplifiera la tâche.